

## Agent polyvalent de la voirie

Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

**Organisme émetteur :** Ville de Versailles

**Localisation du poste :** 56 avenue de Saint Cloud

### Direction concernée

Direction des Déplacements et des Aménagements Urbains

### Domaine d'activité

Infrastructures & réseaux (voirie)

### Service concerné

Travaux neufs - Régie voirie dépôt des Petits Bois

### Catégorie du poste

Catégorie C

### Poste ouvert aux

Contractuels  
Titulaires

### Type de poste

Poste à temps complet

## Vos missions

### Missions principales

- Entretien du domaine de la voirie communale (nids de poule, enrobé à chaud ou à froid)
- Remplacement et scellement de mobiliers urbains, plaques de rues et signalisation verticale
- Petits travaux de maçonnerie
- Pose de panneaux d'information et de signalisation routière
- Mise en œuvre de signalisation horizontale (marquage routier)

### Missions ponctuelles

- Déneigement
- Mise en place de jalonnement (manifestations)
- Distribution du courrier et comptage

## Votre profil

### Formation

- BEP/ CAP Maçonnerie (apprécié mais non obligatoire)

### Expérience

- Maçonnerie (scellement et pose de panneaux, pavage, bordure, enrobé)
- Expérience dans le domaine des travaux Publics VRD

### Savoir-faire

- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
- Signalisation temporaire des chantiers
- Bonne connaissance du code de la Route (pose de panneaux de signalisation routière)
- Signalisation horizontale
- Connaissance minimales en Maçonnerie (savoir réaliser un scellement et poser du mobilier urbain)
- Savoir lire un plan

### Savoir-être

- Sens du service public : être capable de se mobiliser dans les situations urgentes – prise d'astreintes neige ou sécurité en qualité de personnel d'intervention
- Esprit d'initiative : être capable d'exécuter un travail de façon anticipée sans attendre son signalement par la hiérarchie
- Autonomie : être capable d'organiser son travail de façon optimum
- Sens du dialogue et de la communication
- Organisation et disponibilité
- Capacité d'analyse

# Conditions d'emploi

## Permis B et habilitations

- Permis B obligatoire
- Permis CACES (R390) (apprécié mais non obligatoire)
- Permis C (apprécié)

## Cycle de travail

- Poste à 39h à temps complet du lundi au vendredi

## Nombre de jours de congés

25 jours de congés, 23 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

## Avantages

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)